

DANS LA PRESSE :

SNDGCT :

<https://www.sndgct.fr/actualites/autre-actualite/interview-presentation-de-territorialis-14-au-16-octobre-2021-palais-des-congres-robert-schuman-metz>

Congrès UDITE (Union des Dirigeants Territoriaux de l'Europe)

https://www.udite.eu/fr/home?p_p_id=com_liferay_login_web_portlet_LoginPortlet&p_p_lifecycle=0&p_p_state=normal&p_p_mode=view&saveLastPath=false&com_liferay_login_web_portlet_LoginPortlet_mvcRenderCommandName=%2Flogin%2Flogin

GAZETTE MOSELLE :

<https://www.gazettemoselle.fr/article/les-mutations-des-collectivites-au-coeur-de-territorialis-a-metz>

BLOG Mon-territoire.fr :

<https://mon-territoire.fr/blog/mon-territoire-participe-au-salon-territorialis-du-13-au-16-octobre-2021-a-metz>

CIRIL.net :

<https://www.ciril.net/fr/actualites/evenements/1771-territorialis-octobre-2021.html>

AFNOR.org :

<https://www.afnor.org/evenement/dgs-collectivites-locales-rendez-vous-territorialis/>

WEKA TV / WEKA :

<https://www.weka.fr/actualite/weka-tv/les-10-minutes-juridiques/ep-67-quelles-sont-les-positions-du-sndgct-avant-le-congres-de-metz-140187/>

Chiffres clés de l'année 2021

Activité Restauration (F & B)

Metz Congrès Événements bénéficie d'équipements lui permettant d'organiser une activité de Food & Beverage. Il dispose ainsi d'équipements adaptés à cette activité allant des quais de déchargement jusqu'à des salles de dressage.

Le chiffre d'affaires F & B réalisé par Metz Congrès Événements a été de :

- 455 K€ HT en 2021
contre
- 169 K€ HT en 2020

A noter que le CA F&B, bien que plus important qu'en 2020, a été fortement impacté par la crise du Covid-19 et n'a toujours pas retrouvé son niveau d'avant crise. (1429 K€ en 2019)

Récapitulatif :

CA annuel 2021 : 1490 K€
Résultat avant impôt : 77 K€

Redevance fixe : 7 K€
Redevance variable : 45 K€

Evolution du chiffre d'affaires depuis le début du contrat de Délégation de Service Public : (Chiffre d'affaires liasse fiscale)

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
CA	1 217 K€	825 K€	1 400 K€	2 151 K€	3 666 K€	777 K€	1490 K€
Progression /n-1	+ 10,6 %	-32,20%	+ 69,7%	+53,65%	+70,44%	-78,80%	+91,76%

Données significatives du compte d'exploitation de 2021

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Charges d'exploitation	1 529 K€	1 280 K€	1 795 K€	2 577 K€	3 651 K€	1 271 K€	1 844 K€
Résultat d'exploitation	-5 K€	- 88 K€	97,4 K€	42,4 K€	47 K€	- 403 K€	77 K€
Résultat avant impôts	-5 K€	- 88 K€	97,6 K€	42,7 K€	48K€	- 515 K€	253 K€
Résultat après impôts	3 K€	- 82,5 K€	110,6 K€	34,3 K€	29 K€	- 515 K€	200 K€

Metz Congrès Évènements au service de l'attractivité du territoire de l'Eurométropole de Metz

Un contrat de DSP pour répondre à cette ambition

Les points clefs de ce contrat :

Celui-ci concerne deux parties, l'Eurométropole de Metz qui s'est dotée d'un outil pour promouvoir sa destination et renforcer son attractivité et le groupe GL events, qui par complémentarité avec les deux autres sites de la destination GL Events Metz apporte son expertise dans la gestion d'un site évènementiel.

Pour rappel, ce contrat de Délégation de Service Public définit le cadre de l'exploitation du nouveau Centre de Congrès :

Il prévoyait une phase préalable à l'ouverture de l'équipement comprenant :

- **Une mission d'assistance à optimisation fonctionnelle.**
- **Une mission de pré-commercialisation.**
- **Une exploitation** d'une durée de 6,5 ans à compter de la date de mise à disposition, soit du 1er juillet 2018 au 31 décembre 2024.
- **Une maintenance** : une convention tripartite Eurométropole de Metz - GL events - Eiffage définissant la répartition des opérations de maintenance sur le bâtiment

Stratégie et plan de communication

Une année particulière pour l'événementiel

L'objectif prioritaire de la communication a été de garder le lien avec les clients, usagers et visiteurs. Pour cela, la crise nous a amené, entre autres, à développer des outils digitaux.

Rappel des objectifs de communication en 2021 – période Covid 2019

- Consolider l'image et la notoriété de Metz Congrès Robert Schuman
- Aider à la commercialisation des espaces réceptifs
- Faire connaître nos réussites auprès des décideurs et des organisateurs d'événements

Les faits marquants de la communication en 2021

- Achat des noms de domaine
- Réalisation d'une vidéo sur Metz Congrès Robert Schuman
- Participation au Workshop sur le tourisme d'affaires organisé par l'Agence Régionale du Tourisme organisé le 29 juin 2021.
- Participation au Salon Pure Meetings and Events – Automne 2021.
- Adhésion au club de l'événement
- Plan média : achat d'espace et insertions presse dans Tendances Nomade
- Diverses productions et impressions de supports de communication
- Stratégie de référencement du site Internet.

Rappel des cibles de la communication

- Cible générale : toutes les entreprises, associations, fédérations, institutions & les agences événementielles
- Cœur de cible : les entreprises de plus de 60 salariés, les agences événementielles & les associations

Rappel de la zone de communication

- Marché national
- Cœur de cible : région transfrontalière

Présentation du plan de communication

Participation aux salons professionnels

Salon Pure Meetings and Events – 9 septembre 2021 à Paris

Cible : organisateurs d'événements / France

pure meetings & events

9 SEPTEMBRE 2021
THE WESTIN PARIS - VENDÔME

salon.pure-meetings.com/france/fr

UNE RENCONTRE D'EXCEPTION
POUR LE SUCCÈS DE VOS
ÉVÉNEMENTS EN FRANCE

INSPIRE CONGRÈS METZ

Workshop Tendance Nomad –
21 septembre 2021 à Paris

*Cible : acheteurs / top
décideurs Mice / France*

NOUS Y SERONS !

Retrouvez-nous sur le workshop :



Mardi 21 septembre, de 17 heures à 21 heures



Salon Mice Place City – 23
septembre 2021 à Paris

*Cible : organisateurs
d'événements / France*

Campagne presse

Insertions dans la presse spécialisée

Nous avons décidé de communiquer dans Tendance Nomad car c'est un média en affinité avec notre cible et il était complémentaire aux supports choisis dans le plan de communication prévu par Inspire Metz.

Pour cette nouvelle annonce presse, nous avons valorisé les caractéristiques techniques du bâtiment et proposé une nouvelle offre commerciale, dédiée aux journées d'étude.

Nous avons communiqué dans Tendance Nomad à deux reprises, en septembre et en octobre, en sélectionnant des emplacements d'exception (2^{ème} de couverture).

Nom du média	Présentation	Parution
Tendance Nomad : le magazine autour des tendances du Mice et du voyage d'affaires	7 numéros / an - 15 000 ex, en kiosque, 75 000 lecteurs 85% de lecteurs fidèles Agences et entreprises (cadres)	Septembre et octobre



Metz, Eurométropole

créative et durable.



Photographie Luc BOEGLY

- h Un emplacement d'exception entre la gare et le Centre Pompidou-Metz.
- h 15 300 m² d'espaces bénéficiant de la lumière du jour.
- h 3 400 m² d'espaces en 2 halls d'exposition.
- h Un auditorium de 1 200 places modulable.
- h 16 salles de sous-commission.

Découvrez nos forfaits - journée d'étude

(de 20 à 60 personnes)

Inclus dans tous nos forfaits :

- votre interlocuteur unique de A à Z
- votre salle de réunion à la lumière du jour
- blocs-notes, stylos, eau
- vidéoprojecteur, écran, sonorisation

Forfait reunion

Café d'accueil*

À partir de 22 € HT

Forfait 1/2 journée

Café d'accueil*
Déjeuner**

À partir de 55 € HT

Forfait journée

2 pauses café*
Déjeuner**

À partir de 65 € HT

* inclus : café, thé, eau, jus de fruits, viennoiseries

** déjeuner de travail, cocktail 20 pièces, formule 3 plats assis



Insertions dans la presse locale

Pour entretenir le lien sur notre territoire, nous avons également élaboré un partenariat avec l'hebdomadaire La Semaine. Nous avons collaboré avec un de leur journaliste pour un numéro spécial prévoyant deux pages dédiées à Metz Congrès Robert Schuman.

Ce numéro a suivi le chemin de distribution habituelle mais a également été envoyé à près de nos 2 000 clients.

Metz Evénements

27 au 29 août Metz Torii
Salon qui rassemble les passionnés de la Pop Culture, de la Japonimation et des contenus de genre, centres autour du jeu vidéo, du manga, du comics et des univers imaginaires Science-fiction Fantasy. J Metz Torii accueille des associations proposant des animations et des expositions, des éditeurs de bandes dessinées de Manga et de jeux vidéo ainsi que des commerçants spécialisés.
► **Parc des Expositions**

17 au 19 septembre 11^e Salon Régional de l'Immobilier
Une édition tournée vers les réalités du marché immobilier, celles souhaitées par les visiteurs. Le lieu idéal pour investir, acheter, louer, financer vos projets. Entrée gratuite.
► **Metz Congrès Robert Schuman**

24 septembre au 4 octobre Foire Internationale de Metz
Si la FIM, par tradition, oriente son offre commerciale au tour de l'habitat, elle en fera cette année son fil rouge autour d'un concept : mieux vivre et habiter autrement. Plusieurs espaces offrent des solutions pour répondre aux attentes actuelles en matière de réhabilitation, d'aménagement, de construction et d'énergies renouvelables. Metz Expo prévoit également une exposition autour de l'artisanat d'art qui sera mis en valeur par des expositions, des animations, des objets d'exception, dans un décor de 1.200 m² spécialement conçu pour cette édition. Pour les exposants qui souhaitent d'ores et déjà s'inscrire, les tarifs ne sont pas augmentés par rapport à la précédente édition et ils auront un accès supplémentaire pour s'engager financièrement.
► **Parc des Expositions**

27 au 30 octobre Agrimax
Agrimax, considérée comme le 3^e rendez-vous national des professionnels de l'élevage, présente notamment sur 21.000 m² couverts et un espace plein air un très important côté consacré à la valorisation de l'élevage.
► **Parc des Expositions**
Toutes les infos des événements disponibles sur www.metz-expo.com

Zoom sur... Les Marchés aux Puces
Après des mois de privation, les équipes de Metz Expo Evénements se mobilisent pour organiser le premier Marché aux Puces en extérieur de plus de 5 ans. Deuxième marché régulier après Saint-Oven, il est devenu un lieu incontournable pour qui aime les objets anciens et offre la garantie d'une organisation pro et avec des professionnels. Après des mois de mise en sommeil forcée du côté du Parc des Expositions, on prépare avec enthousiasme une reprise d'activité dynamique. Toutes les mesures sanitaires ont bien évidemment été mises à jour pour plus de sérénité et de sécurité dans le cadre du label Safe & Clean, vers de circulation dans les allées, allées d'au moins 4 m, masque obligatoire pour tous, signalétique rappelant les gestes barrières et les obligations de tous, information en amont auprès des marchands-brochantiers, formation spécifique des agents de sécurité et multiplication des points sanitaires botas, colonne de distribution de solution hydroalcoolique.
N'oubliez pas de noter d'ores et déjà les autres dates : 3 et 17 juillet, 21 août, 4 et 18 septembre.

Metz Evénements

Hugo Remm, directeur Commercial Metz Evénements

« **Il y a une vraie montée en puissance** »

Metz Congrès Robert-Schuman s'apprête à revivre avec un dernier quadrimestre chargé. Pour le plus grand bonheur de Metz Evénements et de ses clients. Le point avec le directeur commercial Hugo Remm.

Et si 2020 n'était plus qu'un mauvais souvenir ? « Nous l'espérons. Car 2020 devait être une année record. En effet, notre carnet de commandes était rempli à plus de 200 % », se souvient Hugo Remm, directeur commercial de Metz Evénements. Inutile de refaire l'histoire car tout le monde le connaît. Concentrons-nous désormais sur le présent et l'avenir immédiat. À savoir le dernier quadrimestre 2021. « Il y a à la fois une vraie reprise et une véritable visibilité ajoutée », poursuit le directeur commercial. Il est d'ailleurs fier d'annoncer que c'est la fin de cette année. Metz Congrès Robert-Schuman accueillera cinq congrès : « Outre national et un autre d'évergence internationale. Nous aurons aussi la 9^e édition de Grand Est Numérique lire notre article ci-après. Moou Job et Science & You, en partenariat avec l'Université de Lorraine ». Des manifestations qui font beaucoup pour la notoriété de la Moselle et plus particulièrement pour la Ville de Metz. « Elle est en train de lever son épingle du jeu. Elle est désormais en 1^{er} ligne des sites français dédiés aux événements. D'abord nous sommes idéalement placés, à proximité immédiate de la gare. Ensuite nous disposons avec Metz Congrès Robert-Schuman d'un équipement à la hauteur de nos ambitions. » Sorti de terre en 2018, le bâtiment que l'on doit à l'agence Wilmotte & associés repose sur quatre idées maîtresses : matière, verticalité, lumière et espace. Un quartier d'affaires qui fait aussi la part belle aux différentes commodités offertes par cette structure unique en Moselle : un espace dédié aux conférences, un auditorium et deux halls annexes pour leurs expositions.

« Tout cela répond à la demande des organisateurs ajoutée à l'attente de 2022 et 2023 sous les meilleurs auspices. Certes, si un bail court, est primordial pour accueillir du public, il s'agit aussi d'immerger le lieu. Charge dévolue à la dizaine de collaborateurs qui compose l'équipe de Metz Expo. » Nous mettons à disposition notre savoir-faire que tous nos clients apprécient leurs objectifs. Car tous les congrès sont des temps forts. A la fois pour eux et pour le rayonnement du territoire. » Dans les



Stratégie digitale

Animation des réseaux sociaux de Metz Congrès Robert Schuman (pages Facebook – Instagram – Twitter – LinkedIn)

A travers les réseaux sociaux, nos principaux objectifs ont été de conserver le lien avec les clients et usagers de nos sites et de rendre ainsi, plus compréhensibles les messages du gouvernement liés à la crise sanitaire.

Lorsque les clients organisateurs de manifestations qui sont accueillies permettent une communication grand public, nous la relayons aisément à partir des réseaux sociaux gérés par les équipes de Metz Congrès Evénements. Ainsi, nous concevons, en lien avec la promotion de ces événements, des jeux concours... Mais cela donne également l'occasion de promouvoir de nouveaux types d'installation comme par exemple les structures Quickspace (nos partenaires spécialisé dans les structures gonflables).

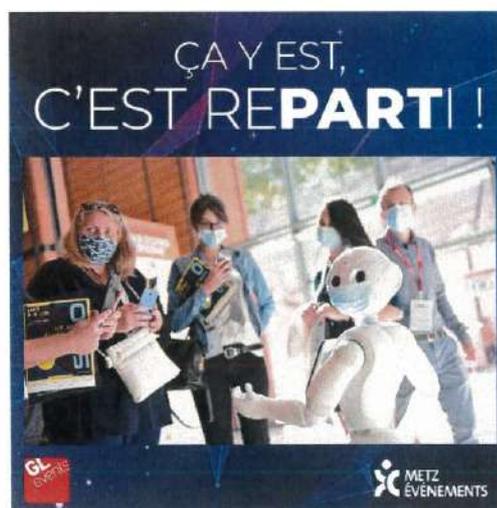


Voici le nombre de publications réalisées (*hors Salon Régional de l'Immobilier*) :

- 69 Publications Fb et Instagram
- 78 Publications LinkedIn

Statistiques au 1 janvier 2022 :

- Facebook : 860 abonnés (+ 130)
- LinkedIn : 1 392 abonnés (+ 800)
- Instagram : 946 abonnés (+ 85)





Envoi d'une newsletter trimestrielle

Depuis le mois de janvier 2021, nous envoyons une newsletter trimestrielle à l'ensemble de nos clients et prospects.

L'idée est de conserver la même ligne éditoriale avec un espace réceptif mis en avant, un événement phare de la période, l'interview d'un client ou d'un membre de l'équipe et si possible, une nouveauté commerciale.

A la une, ce trimestre à
Metz Congrès Robert Schuman



L'Institut européen d'écologie fête ses 50 ans à Metz Congrès Robert Schuman

Le 21 septembre 2021 à 18 heures

L'Institut européen d'écologie vous invite à célébrer ses 50 ans, le 21 septembre 2021 à 18h à Metz Congrès Robert Schuman !

L'actualité de Metz Congrès
Robert Schuman, c'est aussi...



Bertrand Cuiwet, organisateur du Moovijob day a été interviewé à la fin de son événement

Celui-ci ne tant pas d'éloges sur l'équipe du centre des congrès Robert Schuman. **ils sont jeunes et ont envie de bien faire** mais surtout sur le bâtiment. **"n'hésitez pas à vouloir utiliser ce lieu qui est réellement splendide"**

[Je consulte l'interview complète](#)

Le #GEN est de retour pour une 3^e édition !

Les 9 et 10 septembre 2021

Avec des thématiques variées allant de la transition digitale aux langages de développement, #GEN est devenu un événement incontournable pour tous les professionnels novices ou aguerris du numérique dans le Grand Est.



En savoir plus

Découvrez notre nouveau book Food & Beverage



Metz Congrès Robert Schuman vous a concocté une nouvelle offre traiteur pour répondre à toutes vos attentes en terme de restauration sur vos événements.

De nombreuses formules sont disponibles pour vous permettre de créer des événements sur mesure.

En savoir plus

Un référencement optimisé pour un classement en tête du podium

Nous avons collaboré avec une agence digitale locale pour améliorer le référencement du site Internet www.metz-congres.com.

Grâce travail d'audit approfondi, d'une refonte de certains contenus, de la création de textes additionnels, le site Metz Congrès Robert Schuman est désormais positionné en première place dans les référencements établis par les moteurs de recherche pour les demandes suivantes :

- Événement 1h30 de Paris
- Organiser événement 1h30 de Paris
- Congrès 1h30 de Paris

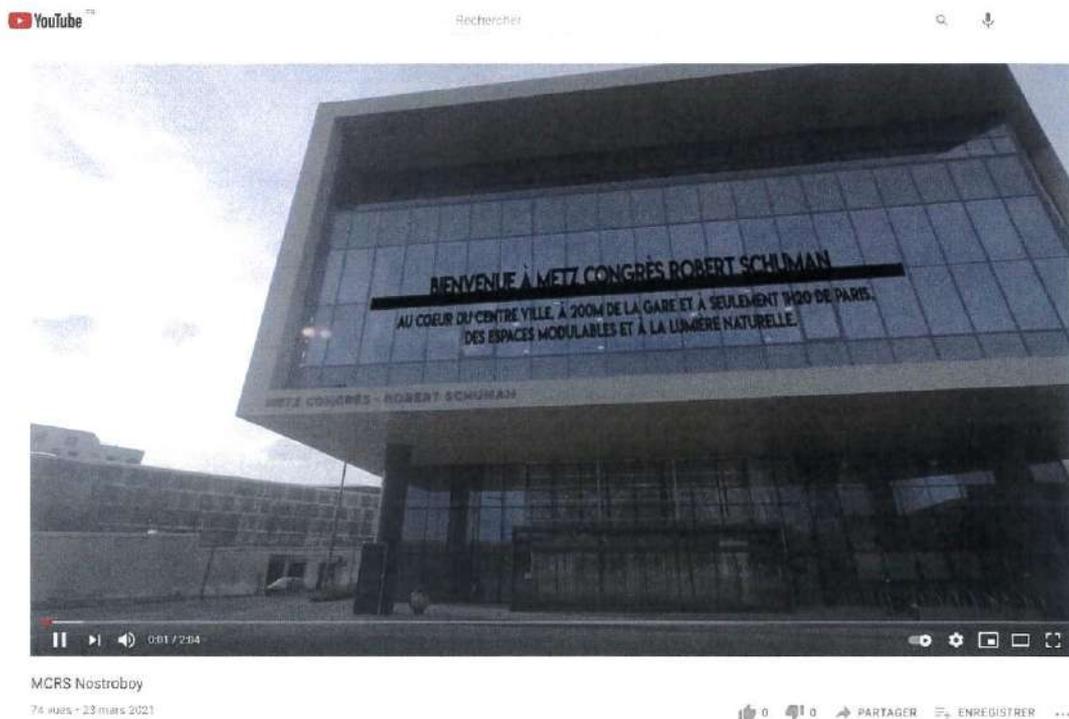
Cette amélioration de la visibilité permettra, à terme, d'accroître le nombre de leads entrants via le site web (clients potentiels) et répondre ainsi à d'avantage de prospects sollicitant la structure pour des demandes de devis.

Le référencement naturel d'un site web s'effectue sur la durée et nécessite du temps afin que les résultats soient à la hauteur des investissements. Le travail continu sur la partie technique du site et sur les contenus va donc continuer à s'effectuer tout au long de l'année 2022. L'objectif est d'améliorer le référencement du site internet à partir de nombreux termes en lien avec l'activité événementielle.

Outils pour la commercialisation

Une vidéo immersive

Création d'une vidéo dynamique qui embarque et qui invite le visiteur à l'intérieur du bâtiment.



<https://www.youtube.com/watch?v=QnoLeLPOYdQ>

Déploiement de l'outil Survey Monkey

Nous avons déployé l'outil Survey Monkey pour permettre aux équipes commerciales d'avoir des enquêtes de satisfaction, conformes au RGPD, à soumettre à leurs clients.



Metz Congrès Evénements - Questionnaire de satisfaction

1. Votre événement

* 1. Quel est le nom de votre événement ?

* 2. Quel est le nom de l'entreprise / de la structure organisatrice ?

Metz Congrès Evénements - Questionnaire de satisfaction

1. Votre événement

* 1. Quel est le nom de votre événement ?

* 2. Quel est le nom de l'entreprise / de la structure organisatrice ?

3. A quelle(s) date(s) votre événement s'est-il déroulé ?

Début de l'événement

Date

Fin de l'événement

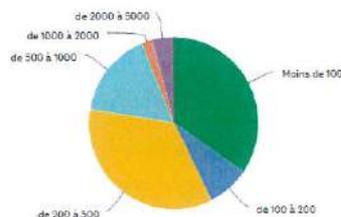
Date

4. Quel était le nombre de participants ?

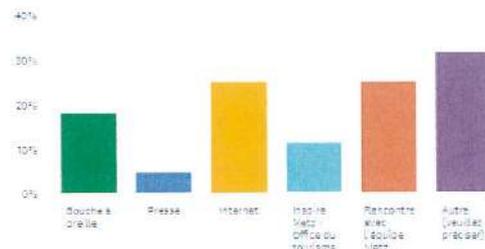
- Moins de 100
- de 100 à 200
- de 200 à 500
- de 500 à 1000

Quel était le nombre de participants ?

(Reponses: 10) (Reponses: 48) Question(s) ignorée(s): 0



Comment avez-vous connu Metz Congrès Evénements (plusieurs choix possibles) ?



Depuis la mise en place de l'outil, près de 50 clients ont répondu à notre enquête de satisfaction sur les manifestations accueillies.

A noter : près de 9 clients sur 10 recommandent Metz Evénements pour l'organisation d'un événement.

Perspectives 2022

Une image moderne

Notre ambition pour 2022 est de poursuivre le développement de l'image et de la notoriété de Metz Congrès Robert Schuman en affinant encore notre stratégie digitale, en créant du contenu plus moderne (vidéos) et en améliorant notre photothèque.

Il s'agira également de favoriser une collaboration encore plus étroite entre la communication et le pôle commercial afin d'améliorer nos bases de données. Cette stratégie sera également déployée avec l'agence d'attractivité Inspire Metz pour renforcer les synergies existantes.

Créer un rapport de confiance avec les agences parisiennes

Notre volonté est de renforcer notre présence sur le marché parisien. Pour cela, nous privilégions de solliciter davantage encore des rencontres « one to one » avec nos interlocuteurs et clients potentiels. Cette stratégie sera notamment développée à travers l'organisation d'un éductour spécifique et d'une tournée des agences événementielles...

Perspectives 2022

La dynamique de reprise engagée fin 2021 continue en 2022 et la société se donne comme objectif de retrouver dès cette année le niveau d'activité atteint en 2019.

Deux tendances caractérisent l'activité des Manifestations Accueillies au moment où ce rapport est rédigé : une reprise plus lente du secteur Corporate (privé) en comparaison aux secteurs Associatif et Congrès et une accélération de la tendance au court-terme déjà observé dans le secteur de l'événementiel avant la crise.

Bien qu'ayant joué un rôle important pendant la crise, les événements digitaux sont délaissés au profit des retrouvailles en présentiel. Pour autant, les dispositifs imaginés par Metz Événements pendant la fermeture des sites (studio TV, événements multi-sites...) continuent de vivre en complément du présentiel.

Au-delà des événements habituels, congrès, conventions, salons, assemblées générales : viendront marquer notamment notre programmation :

Date de début	Date de fin	Description	Participation	Audience	Type
15/01/22	15/01/22	SALON STUDYRAMA 2022	5 000	Régional	Salon Grand Public hors Foire (SGP)
28/01/22	04/02/22	FÉDÉRATION SYNDICALE UNITAIRE (FSU)	820	National	Congrès (CGR)
26/02/22	26/02/22	SALON DE L'ALTERNANCE ET DE L'APPRENTISSAGE 2022	961	Local	Salon Grand Public hors Foire (SGP)
06/03/22	08/03/22	DIRECTION RÉGIONALE TER GRAND EST - Séminaire	250	Régional	Convention - Lancement de produit - Roadshow (CON)
18/03/22	18/03/22	ESM-IAE DE METZ (UNIVERSITÉ DE METZ) - ÉCOLE SUPÉRIEURE DE MANAGEMENT - INSTITUT D'ADMINISTRATION DES ENTREPRISES	1 000	Régional	Festif - Gala (FES)
19/03/22	19/03/22	REGION GRAND EST - OLYMPIADE DES METIERS	350	Régional	Colloque - Conférence - Symposium (COL)
21/03/22	22/03/22	BANQUE POPULAIRE ALSACE LORRAINE CHAMPAGNE - Remise de prix PIRA	400	Régional	Convention - Lancement de produit - Roadshow (CON)
23/03/22	23/03/22	REGION GRAND EST - Lancement SRADET	450	Régional	Colloque - Conférence - Symposium (COL)
01/04/22	02/04/22	ETABLISSEMENT FRANCAIS DU SANG GRAND EST (EFS)	400	Régional	Convention - Lancement de produit - Roadshow (CON)
04/04/22	04/04/22	ADOMA CDC HABITAT Les rencontres printanières	300	Régional	Convention - Lancement de produit - Roadshow (CON)
08/04/22	09/04/22	Remise de diplôme ESITC - ÉCOLE SUPÉRIEURE D'INGÉNIEURS DES TRAVAUX ET DE LA CONSTRUCTION	800	Local	Particuliers (Évènement privé) (PAR)
10/05/22	10/05/22	C19R - DRSM GRAND EST- ASSEMBLEE GENERALE	600	Régional	AG - CA - Réunion d'actionnaires (AG)
12/05/22	13/05/22	RNIT - Rencontres Nationales de l'Ingénierie Territoriale	1 000	National	Congrès (CGR)
19/05/22	19/05/22	INSPIRE METZ - soirée FRENCH TECH EAST	200	Régional	Festif - Gala (FES)
21/05/22	22/05/22	C19R - GENERALI - Remise des prix commerciaux Ile-de-France Nord Est	550	National	Colloque - Conférence - Symposium (COL)
02/06/22	04/06/22	C19R juin 2022 - ASSOCIATION DES BIBLIOTHÉCAIRES DE FRANCE (ABF) - Congrès	400	National	Congrès (CGR)
17/06/22	17/06/22	UNION DES ENTREPRISES DE MOSELLE - UE57	200	Régional	Séminaire - Journée d'étude (SEM)
18/06/22	18/06/22	DEIS MUSIQUE	800	Régional	Spectacle - Concert (SPE)
21/06/22	22/06/22	LA REGION GRAND EST - Séminaire Cadres	400	Régional	Séminaire - Journée d'étude (SEM)
21/06/22	21/06/22	CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE DE MOSELLE / JOURNEE DU PERSONNEL	750	Régional	Convention - Lancement de produit - Roadshow (CON)
24/06/22	25/06/22	C19 R - FÉDÉRATION FRANÇAISE DE GYMNASTIQUE (FFG)	200	National	Congrès (CGR)
26/06/22	01/07/22	C19R - CONGRES ICSMA - International Congress on Strength of Materials	300	Mondial	Congrès (CGR)
05/07/22	05/07/22	C 19 R - CAISSE D'ÉPARGNE GRAND EST EUROPE - Assemblée Générale 2022	1 200	Régional	AG - CA - Réunion d'actionnaires (AG)
07/07/22	07/07/22	ORCHESTRE UNIVERSITAIRE DE LILLE	640	Régional	Spectacle - Concert (SPE)
14/09/22	15/09/22	BPAIC - RIM (Rencontres d'Information des managers)	500	Régional	Congrès (CGR)
21/11/22	24/11/22	CONGRES SPE²-GFÔ-EFF - LIEC	1 200	Mondial	Congrès (CGR)
08/12/22	08/12/22	EBRA EVENTS - Ailes de Cristal	1 000	Local	Festif - Gala (FES)
13/12/22	13/12/22	MATERIALIA - PRIX SAKINA SEGHIR	250	Local	Festif - Gala (FES)

L'équipe de Metz Congrès Évènements Données sociales

Situation de l'emploi, des effectifs, des hommes et des femmes

31/12/2021	CDI	CDI intermittents	CDD	Contrat apprentissage	TOTAL
Nombre de personnes au 31/12	8	0	0	0	8
Equivalent temps plein	7,05	0	0	0	7,05

Répartition des effectifs par type de contrat et par catégorie

31/12/2021	CDI	CDI intermittents	CDD	Contrat apprentissage	TOTAL
CADRE	4	0	0	0	4
NON CADRE	4	0	0	0	4
TOTAL	8	0	0	0	8

Répartition des effectifs par type de contrat et par sexe

31/12/2021	CDI	CDI intermittents	CDD	Contrat apprentissage	TOTAL
HOMMES	3	0	0	0	3
FEMMES	5	0	0	0	5
TOTAL	8	0	0	0	8

Moyenne d'âge → 36 ans
Moyenne d'ancienneté → 3 ans

Sorties en 2021

Nom/Prénom	Date sortie établissement	Emploi
ROCHEL Alice	27/09/2021	Chef de projet
ANGIBAUD Nicole	14/08/2021	RAF
NEGREVERGNE Claire	14/08/2021	Responsable de marché
GODARD Benjamin	28/03/2021	Technicien d'exploitation
TOUSSAINT Julie	10/12/2021	Chef de projet

Entrées en 2021

Nom/Prénom	Date entrée établissement	Emploi
MOREL LE ROY D ETIOLLES Audrey	13/12/2021	Chef de projet

Stagiaires en 2021

NEANT

Exploitation du site

Rappel

- Le Centre Metz Congrès Robert Schuman = 15 358 m² répartis sur 3 niveaux d'exploitations avec un amphithéâtre modulable de 648 à 1 200 places et de 15 salles de commissions et sous-commissions de 25 à 400 places.
- 3 offices traiteurs
- 2 Halls de 2 168 et 1 282 m²
- 1 parking de 10 places

Données énergétiques pour l'année 2021

Consommations d'énergie de juillet à décembre

- **Électricité** : la consommation a été de 370 072 kWh contre 373 461 kWh en 2020
- **Chaud urbain** : la consommation a été de 878 350 kWh contre 733 930 kWh en 2020
- **Froid urbain** : la consommation a été de 149 786 kWh contre 194 400 kWh en 2020
- **Gestion des déchets** : Les déchets du site sont collectés dans la tournée de Véolia. Le système de bacs individuel ne permet pas de connaître la quantité évacuée. Nous pouvons néanmoins estimer à 11,5 T contre 13,2 T sur l'année 2020.

Investissements pour l'année 2021

Le schéma de fonctionnement de ce site choisi par l'Eurométropole de Metz est un contrat de conception, réalisation, maintenance n'exige pas de la part de son délégataire d'investissement particulier.

Autres que ceux liés aux réparations des équipements (mobilier et immobilier) ; le caractère nouveau de ce site n'en a exigé aucun.

ANNEXES

Annexe 1 - Entretien et Maintenance

■ Informations liées à l'entretien et à la maintenance 2021

Entretiens et réparations biens immobiliers	16 636
Entretiens et réparations matériel et outillage	
Entretiens et réparations matériel de transport	1 449
Entretiens et réparations autres matériels	8 572
Contrats de maintenance administrative	148
Contrats maintenance bâtiments	104 099
TOTAL	130 905

Annexe 2 - investissements réalisés

■ Investissements réalisés en 2021

	2019	2020	2021
Concession, brevets, licences, logo	628		
Fonds commercial			
Constructions			
Matériels industriel	6 366	1 680	21 500
Matériel locatif	2 340		
Installation générale, agencement, aménagement*	6 000		
Matériel de transport			
Matériel de bureau et informatique	3 931		1 087
Mobilier de bureau			
TOTAL	19 266	1 680	22 587

■ Investissements réalisés en cumul au 31.12.2021

	2019	2020	2021
Concession, brevets, licences, logo	3 585	3 585	3 585
Fonds commercial			
Constructions			
Matériels industriel	12 835	14 515	36 015
Matériel locatif	18 332	18 332	18 332
Installation générale, agencement, aménagement	52 684	52 684	52 684
Matériel de transport			
Matériel de bureau et informatique	23 157	23 157	24 245
Mobilier de bureau			
TOTAL	110 594	112 274	134 861

Liasse Fiscale
Année 2021
du 1^{er} janvier au 31 décembre

GL Events

**Centre des Congrès
de Metz Métropole**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SE CENTRE CONGRES METZ METROPOLE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12					
Adresse de l'entreprise 0000 LA GRANGE AUX BOIS 57070 METZ		Durée de l'exercice précédent* 12					
Numéro SIRET* 7 9 0 3 4 2 4 9 7 0 0 0 1 9		Néant <input type="checkbox"/> *					
		Exercice N clos le, 31/12/2021					
		Brut 1	Amortissements, provisions 2				
			Net 3				
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	3 585	3 487	98
		Fonds commercial (1)	AH	AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO			
		Constructions	AP	AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	54 347	27 650	26 698
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	76 928	60 546	16 383
		Immobilisations en cours	AV	AW			
		Avances et acomptes	AX	AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
		Autres participations	CU	CV			
Créances rattachées à des participations		BB	BC				
Autres titres immobilisés		BD	BE				
Prêts		BF	BG				
Autres immobilisations financières*		BH	BI				
TOTAL (II)		BJ	BK	134 861	91 683	43 178	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	81 495		81 495
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	416 862		416 862
		Autres créances (3)	BZ	CA	1 735 561		1 735 561
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD	CE			
	Disponibilités	CF	CG	228 474		228 474	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	16 485		16 485	
	TOTAL (III)	CJ	CK	2 478 876		2 478 876	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1A	91 683	2 613 737		2 522 054
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP		(3) Part à plus d'un an	CR	
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :			Créances :		

1^{er} EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SE CENTRE CONGRES METZ METROPOLE		Néant <input type="checkbox"/> *
				Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 100 000)	DA		100 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD		9 059
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH		-449 433
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI		199 607
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
		TOTAL (I)	DL	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		30 000
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		30 000
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		0
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		332 864
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX		1 447 006
	Dettes fiscales et sociales	DY		207 467
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Autres dettes	EA		95 970	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		549 514
	TOTAL (IV)	EC		2 632 821
	Ecarts de conversion passif* (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE		2 522 054
RENVois	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG		2 299 957	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

		Exercice N					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires	Total		
Désignation de l'entreprise : SE CENTRE CONGRES METZ METROPOLE		Néant <input type="checkbox"/> *					
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB	FC		
	Production vendue { biens * services *	FD		FE	FF		
		FG	1 490 542	FH	FI	1 490 542	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	1 490 542	FK	FL	1 490 542	
	Production stockée*				FM		
	Production immobilisée*				FN		
	Subventions d'exploitation				FO	330 232	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP	139 366	
	Autres produits (1) (11)				FQ	575	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	1 960 715
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS		
	Variation de stock (marchandises)*				FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	1 301 291	
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	29 561	
	Salaires et traitements*				FY	408 777	
	Charges sociales (10)				FZ	104 063	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*				GA	9 784
						GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	30 000	
	Autres charges (12)				GE	56	
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	1 883 533	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	77 182	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	758	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM		
	Différences positives de change				GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO		
Total des produits financiers (V)					GP	758	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	313	
	Différences négatives de change				GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT		
Total des charges financières (VI)					GU	313	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	446	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	77 628	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

1^{er} EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise SE CENTRE CONGRES METZ METROPOLE		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	175 587	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	175 587	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	91	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	91	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	175 496	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	53 517	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	2 137 060	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 937 453	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	199 607	
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont {	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont {	- Crédit-bail mobilier *	HP	
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IR		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	758	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	313	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	139 366	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5			
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives A6	obligatoires A9		
	Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(7) joindre en annexe : Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le	Exercice N			
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
Amende	91			
Reprise provision réorganisation		112 806		
Exonération URSSAF		62 781		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
	Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SE CENTRE CONGRES METZ METROPOLE										Néant <input type="checkbox"/> *	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
						1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
								2		3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	3 585	KE		KF	0
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2	KP		KQ		KR	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3	KS	32 847	KT		KU	21 500
	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	52 684	KW		KX	0	
	Matériel de transport*				KY		KZ		LA		
	Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	23 157	LC		LD	1 087	
	Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes				LK		LL		LM		
	TOTAL III				LN	108 689	LO		LP	22 587	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T	
		Autres participations				8U		8V		8W	
Autres titres immobilisés				1P		1R		1S			
Prêts et autres immobilisations financières				1T		1U		1V			
TOTAL IV				1Q		1R		1S			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	112 274	ØH		ØJ	22 587		
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
						par virement de poste à poste		3		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
						1		2		4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	IN		CØ		DØ	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	IO		LV	3 585	LW	1X
CORPORELLES	Terrains				IP		LX		LY		LZ
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB		MC
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME		MF
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés et am. des constructions			IS		MG		MH		MI
		Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ	54 347	MK		ML
	Inst. gales., agencés, aménagements divers			IU		MM	52 684	MN		MO	
	Matériel de transport			IV		MP		MQ		MR	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW		MS	24 245	MT		MU	
	Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA		NB	
Avances et acomptes			NC		ND		NE		NF		
TOTAL III			IY		NG	131 276	NH		NI		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		ØU		M7		ØW
	Autres participations				1Ø		ØX		ØY		ØZ
	Autres titres immobilisés				11		2B		2C		2D
	Prêts et autres immobilisations financières				12		2E		2F		2G
	TOTAL IV				13		NJ		NK		2H
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				14		ØK		ØL	134 861	ØM	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Exercice N clos le : 31/12/2021

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SE CENTRE CONGRES METZ METROPOLE

Néant *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col. 2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 — FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE.....	—
3 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE.....	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SE CENTRE CONGRES METZ METROPOLE					Néant <input type="checkbox"/> *		
CADRE A							
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL	EM	EN	
Fonds commercial		RE		RF	RI	RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE	3 278	PF	209	PG	
TOTAL I		RK	3 278	RM	209	RN	
Terrains		PI		PJ		PK	
Sur sol propre		PM		PN		PO	
Sur sol d'autrui		PR		PS		PT	
Inst. générales, agencements, aménagement des constructions		PV		PW		PX	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	24 448	QA	3 201	QB	
Autres		QD	34 487	QE	3 208	QF	
Autres immobilisations corporelles		QH		QI		QJ	
Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	19 686	QM	3 165	QN	
Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS	
TOTAL II		QU	78 621	QV	9 575	QW	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN	81 899	ØP	9 784	ØQ	
CADRE B							
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES							
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6
Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4
Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immobilisations corporelles	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7
Inst. gales, agenc am. divers	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5
Matériel de transport	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3
Mat. bureau et inform. mobilier	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1
Emballages récup. et divers	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
TOTAL II							
Frais d'acquisition de titres de participation	NL			NM			NO
TOTAL III							
Total général (I+II+III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général non ventilé (NP-NQ-NR)	NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY	Total général non ventilé (NW-NY)		NZ
CADRE C							
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler				Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations				SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SE CENTRE CONGRES METZ METROPOLE

Néant *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4			
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC			
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF			
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI			
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO			
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6			
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM			
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR			
TOTAL I	3Z		TS	TT	TU			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D			
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H			
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M			
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S			
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W			
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A			
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E			
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K			
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER			
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U			
Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	112 806	5W	0	5X	112 806	5Y	
TOTAL II	5Z	112 806	TV	30 000	TW	112 806	TX	30 000
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D		
		- corporelles	6E	6F	6G	6H		
		- titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5		
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X		
		- autres immobilisa- tions financières (1) *	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9		
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S			
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W			
Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A				
TOTAL III	7B		TY		TZ		UA	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	112 806	UB	30 000	UC	112 806	UD	30 000
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		UE	30 000	UF			
	- financières		UG		UH			
	- exceptionnelles		UJ		UK	112 806		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I					10			

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT		UV		UW				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA								
	Autres créances clients		UX	416 862		416 862					
	Créances représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie * (antérieurement constituée) UO)		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY	0		0					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ	0		0					
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	205 680		205 680				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN	0		0				
		Divers		VP	373 289		373 289				
	Groupe et associés (2)		VC	1 136 845		1 136 845					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	19 746		19 746					
	Charges constatées d'avance		VS	16 485		16 485					
	TOTAUX			VT	2 168 907	VU	2 168 907	VV			
RENOVOIS	(1)	Montant des	– Prêts accordés en cours d'exercice		VD						
			– Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE						
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	0		0					
	à plus d'1 an à l'origine		VH								
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	1 447 006		1 447 006						
Personnel et comptes rattachés		8C	61 700		61 700						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	31 971		31 971						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	101 754		101 754					
collectivités publiques	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	12 042		12 042					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	46 147		46 147						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	49 824		49 824						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L	549 514		549 514						
TOTAUX			VY	2 299 957	VZ	2 299 957					
RENOVOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac-		VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		tés auprès des associés personnes physiques						
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032											

Désignation de l'entreprise : SE CENTRE CONGRES METZ METROPOLE		Néant <input type="checkbox"/>		Exercice N, clos le : 31/12/2021	
I. RÉINTÉGRATIONS				BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE	
Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)				WA	199 607
Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)				WB	0
Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)				WE	14
Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option				WF	
Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)				WG	230
Amendes et pénalités				WB	
Rémunérations prévues à l'article 155 du CGI*				RB	
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)				XX	
Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE				XX	91
Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI				XZ	0
Moins-values nettes à long terme					
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*					
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)					
Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du C.G.I.)				SU	
Zones d'entreprises* (activité exonérée)				SW	
Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro				MB	
Rémunérations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *					
Rémunération des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage				Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage				Y3	
				TOTAL I	WR
					253 459
II. DÉDUCTIONS				PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *				WS	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)				WT	
Plus-values nettes à long terme				WU	40 500
Autres plus-values imposées au taux de 19 %				WV	
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*				WH	
Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation				WP	
Produit net des actions et parts d'intérêts : (2A)				WW	
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)				WB	
Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.				XB	
Majoration d'amortissement*				I6	
Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)				K9	
Entreprises nouvelles (44 sexies)				L2	
Sociétés d'investissement immobilier cotées (art. 208C)				K3	
Bassin d'emploi à dynamiser (44 duodécies)				IF	
Zone de revitalisation rurale (art. 44 quinquies)				PC	
Jeunes entreprises innovantes (44 sexies A)				L5	
Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)				PA	
Zone franche d'activités NG (44 quaterdecies)				XC	
Zone de développement prioritaire (art. 44 repdecies)				PB	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)				XS	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39decies)				X9	
Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies F)				Y1	
Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies G)				YL	
Dont déduct* exception, simulateur de conduite (art 39 decies E)				YH	
Créance dégagée par le report en arrière de déficit				ZI	
Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies D)				YD	
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage				Y2	
				TOTAL II	XH
					40 500
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :					
bénéfice (I moins II)				XI	212 959
déficit (II moins I)				XJ	0
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*				ZL	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*				XL	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN	212 959
				XO	

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS
DÉTERMINATION DU RÉSULTAT DE LA SOCIÉTÉ
COMME SI ELLE ÉTAIT IMPOSÉE SÉPARÉMENT

N° 2058 Abis
2022

(À souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société : SE CENTRE CONGRES METZ METROPOLE

N° SIRET : 79034249700019

Adresse du SIE où est déposée la déclaration de résultats : DGE IFU 9
0008 RUE COURTOIS
93505 PANTIN CEDEX

Exercice du : 01/01/2021 au : 31/12/2021

Néant *

I - RÉINTÉGRATIONS		Bénéfice comptable de l'exercice (report de la ligne WA du 2058 A)	E 1	199 607
Réintégrations (report des lignes WD à Y3 du 2058 A)			E 2	53 852
Réintégrations des charges financières selon l'article 212 bis du CGI			E 9	0
Réintégration de 4% du produit des participations concernées par le taux réduit de la quote-part de frais et charges mentionnée en ligne 2A du tableau 2058A			Z 7	
		TOTAL I	E 3	253 459
II - DÉDUCTIONS		Perte comptable de l'exercice (report de la ligne WS du 2058 A)	E 4	
Déductions (report des lignes WT, WU, WZ et XA à Y2 du tableau 2058 A)			E 5	40 500
Plus-values nettes à long terme	• imposées au taux de 19 %		E Y	
	• imposées au taux de 15 %		E 6	
	• imposées au taux de 0 %		E Z	
	• imputées sur les moins-values nettes à long terme		E 7	
	• imputées sur les déficits antérieurs		E 8	
	• autres plus-values imposées au taux de 19 % (art. 210 E, 210 F ⁽¹⁾ , 238 bis JA, 208 C et 219-IV du CGI)		I 9	
III - RÉSULTAT FISCAL		TOTAL II	F 1	40 500
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables	Bénéfice (I-II)	F 2	212 959	
	Déficit (II-I)	F 3		0
Déficit de l'exercice reporté en arrière *		F 4		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (à détailler au cadre I du tableau n° 2058 B bis) *		F 6		212 959
Résultat fiscal	Bénéfice	F 8	0	
	Déficit	F 9		0

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

1) Le taux réduit d'impôt sur les sociétés s'applique aux cessions à titre onéreux réalisées à compter du 1er janvier 2012.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SE CENTRE CONGRES METZ METROPOLE		Néant <input type="checkbox"/> *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	K4ter
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)		K5	
Déficits reportables (différence K4+K4bis-K5)		K6	
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)		YJ	0
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1° bis A1. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice		ZT	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1° bis A1. 2 du CGI *		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *			
Provision pour licenciement économique	8X	8Y	40 500
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer			
	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTALUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :		YN	YO 40 500
		▼ ligne WI	▼ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

* Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

**RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS
ÉTAT DE SUIVI DES DÉFICITS
ET AFFECTATION DES MOINS-VALUES À LONG TERME
COMME SI LA SOCIÉTÉ ÉTAIT IMPOSÉE SÉPARÉMENT**

**N° 2058 Bbis
2022**

(À souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société intégrée ou du groupe : SE CENTRE CONGRES METZ METROPOLE

Adresse du SIE où est déposée la déclaration de résultats : DGE IFU 9
0008 RUE COURTOIS
93505 PANTIN CEDEX

Exercice du : 01/01/2021 au : 31/12/2021

Néant *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 19%	
Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 %	
Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 0 %	
Gains nets d'ensemble retirés de la cession d'éléments d'actif exclus du régime des plus ou moins-values à long terme (art. 219 I a sexies-0 du CGI)	

I - SUIVI DES DÉFICITS *		
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	M5	481 693
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI) (Nombre d'opérations sur l'exercice M5bis)	M5ter	
Déficits imputés	J9	212 959
Déficits reportables	M6	268 734
Déficits nés au titre de l'exercice	H8	0
Total des déficits restant à reporter	H9	268 734

(1) Report de la ligne H9 du tableau 2058 Bbis déposé au titre de l'exercice précédent.

II - ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES MOINS-VALUES À LONG TERME						
Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme à 19 % ou à 15 %	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col : 2 + 3 + 4 - 5 - 6
	À 15 %	À 19 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (1)			
1	2	3	4	5	6	7
Moins-values nettes N	0	0	(2) 0		0	0
Moins-values nettes à long terme subies au cours des 10 exercices antérieurs (montant restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1	0	(2)			0
	N - 2	0	(2)			0
	N - 3			(2)		
	N - 4			(2)		
	N - 5			(2)		
	N - 6			(2)		
	N - 7			(2)		
	N - 8			(2)		
	N - 9			(2)		
	N - 10			(2)		

(1) L'article 219 I-a sexies-0 du CGI, admet sous conditions, l'imputation des moins-values antérieures sur cessions de certains titres exclus du régime du long terme pour la détermination des résultats des exercices clos à compter du 31 décembre 2006, dans certaines limites.

(2) Moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI non cotés (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI).

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice groupe n° 2058-not-sd et la notice 2032-sd.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SE CENTRE CONGRES METZ METROPOLE										Néant <input type="checkbox"/> *				
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	66 074	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserve légale	ZB							
						- Autres réserves	ZD							
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	-515 507		Dividendes		ZE							
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions		ZF							
				Report à nouveau		ZG		-449 433						
	TOTAL I	ØF	-449 433		(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)	TOTAL II	ZH		-449 433					
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :				
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier	(Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail			J7		YQ							
	- Engagements de crédit-bail immobilier										YR			
	- Effets portés à l'escompte et non échus										YS			
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance										YT	679 359		
	- Locations, charges locatives et de copropriété	(dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois			J8		XQ		69 969					
	- Personnel extérieur à l'entreprise										YU	60 412		
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)										SS	1 644		
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages										YV			
	- Autres comptes	(dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			ES		ST		489 908					
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										ZJ	1 301 291		
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE										YW	16 802		
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe intérieure sur les produits pétroliers			ZS		9Z		12 759					
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052										YX	29 561		
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée										YY	283 088		
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations										YZ	170 365		
DIVERS	- Montant brut des salaires *										ØB	366 185		
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *										ØS			
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *										ZK	2,00 %		
	- Numéro du centre de gestion agréé *	XP			- Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)			Si oui cocher 1 Sinon 0		ZR	0			
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice										RG			
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217octies										RH			
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA	0	Plus-values à 15%	JK	0	Plus-values à 0%	JL						
				Plus-values à 19%	JM	0	Imputations	JC	0					
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO						
				Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF						
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale										JH	2	N° SIRET de la société mère du groupe	JJ

1^{er} EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Cegid Group

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS
FICHE DE CALCUL DU PLAFONNEMENT DES RÉSULTATS
ET DES PLUS-VALUES NETTES À LONG TERME
POUR L'IMPUTATION DES DÉFICITS ET MOINS-VALUES
ANTÉRIEURS A L'ENTRÉE DANS LE GROUPE

N° 2058 FC
2022

(À souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société : SE CENTRE CONGRES METZ METROPOLE

N° SIRET : 79034249700019

Adresse du SIE où est déposée la déclaration de résultats : DGE IFU 9
0008 RUE COURTOIS
93505 PANTIN CEDEX

Exercice du : 01/01/2021 au : 31/12/2021

Néant *

Plafonnement des plus-values nettes à long terme d'imputation (Art. 223 I 4 du CGI)	19 % ⁽¹⁾	15 %	0 %
Plus ou moins-values nettes à long terme déterminées par l'entreprise	1	0	0
Plus-values à long terme résultant de certaines cessions et non retenues pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble y compris les plus-values de transfert de titres de compte à compte dont le report d'imposition cesse du fait de la cession	2		
Plus-values à long terme provenant de cessions hors du groupe d'immobilisations non amortissables ayant fait l'objet d'un apport qui a bénéficié des dispositions de l'article 210 A du CGI à hauteur de la plus-value d'apport	3		
Moins-values à long terme résultant de cessions relevant de l'article 223 F du CGI	4		
Plus-values nettes à long terme utilisées pour l'imputation des déficits et moins-values nettes à long terme antérieurs : 1 - (2 + 3) + 4	5	0	0
Plafonnement du bénéfice d'imputation (Art. 223 I 4 du CGI)			
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables (Bénéfice : 2058 A ligne XI) (ou déficit : 2058 A ligne XJ)	6		212 959
Abandons de créances et subventions directes et indirectes	7		
Plus-values à court terme et résultats provenant de certaines cessions et non retenues pour la détermination du résultat d'ensemble y compris les résultats de transfert de titres de compte à compte dont le report d'imposition cesse du fait de la cession	8		
Plus-values à court terme provenant de cessions hors du groupe d'immobilisations non amortissables ayant fait l'objet d'un apport qui a bénéficié des dispositions de l'article 210 A du CGI à hauteur de la plus-value d'apport	9		
Plus-values sur immobilisations amortissables dégagées lors d'un apport qui a bénéficié du régime de l'article 210 A du CGI et qui sont réintégrées par la société bénéficiaire de cet apport	10		
Réévaluations libres	11		
Pertes provenant de cessions relevant de l'article 223 F du CGI	12		
Bénéfice utilisé pour l'imputation des déficits antérieurs : 6 - (7 + 8 + 9 + 10 + 11) + 12	13		212 959

(1) pour les cessions de titres de sociétés à prépondérance immobilière cotées, pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SE CENTRE CONGRES METZ METROPOLE					Néant <input checked="" type="checkbox"/> *		
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés* ①		Valeur d'origine* ②	Valeur nette réévaluée* ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements* ⑤	Valeur résiduelle ⑥	
I. Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées*				
Prix de vente ⑦		Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
I. Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe) *					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑨						
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑩			(A)	(B) (ventilation par taux)	(C)	
CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SE CENTRE CONGRES METZ METROPOLE

Néant *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 12,8 % ② .

0

① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies*-0 bis du CGI) ① *.

② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a *sexies*-0 du CGI) ① *.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 12,8 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ③	Solde des moins-values à 12,8 % ④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ①	Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme ④	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑤	Solde des moins-values à reporter col ⑥ = ② + ③ - ④ - ⑤ ⑥
	À 19 % ou à 15 % ②	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice ③			
Moins-values nettes N	0	0		0	0
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1				
	N-2				
	N-3				
	N-4				
	N-5				
	N-6				
	N-7				
	N-8				
	N-9				
	N-10				

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

15

**RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS VALUES A LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS**

DGFIP N° 2059-D 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SE CENTRE CONGRES METZ METROPOLE		Néant <input checked="" type="checkbox"/> *				
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés	{ - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4				
		5				
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

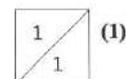
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

1^{er} EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise : SE CENTRE CONGRES METZ METROPOLE		Néant <input type="checkbox"/> *		
Exercice ouvert le : 01/01/2021 et clos le : 31/12/2021		Durée en nombre de mois 12		
DECLARATION DES EFFECTIFS				
Effectifs moyens du personnel	YP	11,80		
Dont apprentis	YF			
Dont handicapés	YG			
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL			
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE				
I Chiffre d'affaires de référence CVAE				
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	1 490 542		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK			
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL			
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT	44 313		
TOTAL I		OX	1 534 855	
II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée				
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	575		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE			
Subventions d'exploitation reçues	OF	330 232		
Variation positive des stocks	OD			
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI			
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT			
TOTAL 2		OM	330 807	
III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée				
Achats	ON			
Variation négative des stocks	OQ			
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	1 231 323		
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	OS	64 203		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ			
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	56		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU			
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9			
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante	OY			
TOTAL 3		OJ	1 295 581	
IV Valeur ajoutée produite				
Calcul de la Valeur Ajoutée		TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3		
		OG	570 081	
V Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises				
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330-CVAE pour multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)		SA	570 081	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE				
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.				
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE		EV		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)		GX	1 534 855	
Effectifs au sens de la CVAE		EY	11,80	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		HX	50 000 000	
Période de référence	GY	0 1 / 0 1 / 2 0 2 1	GZ	3 1 / 1 2 / 2 0 2 1
Date de cessation	HR	/ /	/ /	

Formulaire obligatoire
(article 38 de l'ann. III au CGI)
N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



Néant *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2021 N° SIRET 7 9 0 3 4 2 4 9 7 0 0 0 1 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SE CENTRE CONGRES METZ METROPOLE

ADRESSE (voie) 0000 LA GRANGE AUX BOIS

CODE POSTAL 57070 VILLE METZ

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	6 250
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SAS Dénomination GL EVENTS VENUES

N° SIREN (si société établie en France) 495014524 % de détention 100,00 Nb de parts ou actions 6 250

Adresse : N° 59 Voie QUAI RAMBAUD

Code Postal 59002 Commune LYON Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.L.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)1
1 (1)Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2021

N° SIRET 7 9 0 3 4 2 4 9 7 0 0 0 1 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SE CENTRE CONGRES METZ METROPOLE

ADRESSE (voie) 0000 LA GRANGE AUX BOIS

CODE POSTAL 57070

VILLE METZ

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
	Code Postal <input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
	Code Postal <input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
	Code Postal <input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
	Code Postal <input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
	Code Postal <input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
	Code Postal <input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
	Code Postal <input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>

1^{er} EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Résumé de l'acte

057-200039865-20221212-2022-12-DC18-DE

Numéro de l'acte : 2022-12-DC18
Date de décision : lundi 12 décembre 2022
Nature de l'acte : DE
Objet : Rapport annuel 2021 - Délégation de Service Public pour le développement et l'exploitation du Centre de Congrès de Metz Métropole
Classification : 1.2 - Délégation de service public
Rédacteur : Catherine DELLES
AR reçu le : 14/12/2022
Numéro AR : 057-200039865-20221212-2022-12-DC18-DE
Document principal :

Historique :

13/12/22 16:35	En cours de création	
13/12/22 16:36	En préparation	Catherine DELLES
14/12/22 13:53	Reçu	Catherine DELLES
14/12/22 13:54	En cours de transmission	
14/12/22 14:00	Transmis en Préfecture	
14/12/22 14:08	Accusé de réception reçu	